



Installation coffret electrique sur mur Mitoyen

Par tubulure

bonjour .

Mon habitation principale dont le terrain est mitoyen avec un voisin separé par un mur mitoyen ou en limite séparative sur toute sa longueur 60 mtres(achat voila déjà 20 ans)une partie du mur sépare sur 7 mtres mon terrain de son entrée(coté gch)cette même entrée va servir a un autre voisin (servitude ?)qui fait construire ce dernier se trouve de l'autre coté du passage

pour imager: nouveau voisin,passage(entrée)prolongée par mon voisin mityoen et mon terrain,cette entrée ne me concerne,pas la mienne se trouve de l'autre coté de mon terrain a 24 mtres

dernierement,je me suis aperçus que le mur avait été perçé pour y loger le coffret electrique.De mon terain derriere un arbre j'ai decouvert le fond du coffret entouré de mousse expansive.pourais je savoir si,ce futur voisin est dans son droit,ne devait il pas se servir de son coté pour implanter son coffret ou en appuis du mur ou tout au moins revoir le coté finition de mon coté (mur perçé,fond du coffret, mousse expansive en excés)

MERCI